



Ville de Romainville



BAS-PAYS
ASSEMBLÉE
DE QUARTIER

SAM. 30/11



UN NOUVEAU FORMAT PLUS PARTICIPATIF

Après le temps d'installation de janvier et la première assemblée de quartier de mars, la municipalité a décidé de travailler un **nouveau format plus participatif** pour les assemblées de cet automne.

- **9h-10h – Café questions** : temps dédié aux échanges entre les habitant.es des Bas-Pays et les élu-es sur tous les sujets concernant le quartier, le tout autour d'un café.
- **10h-12h – Echanges collectifs** : temps dédié aux échanges entre habitant.es sur des thèmes issus de la consultation réalisée en amont du 2 au 22 septembre derniers.



En mettant les habitant.es au centre des échanges, la municipalité souhaite valoriser leur **expertise d'usage** et ainsi alimenter les politiques publiques et projets en cours. Au-delà de l'émergence de pistes d'actions municipales, les assemblées de quartier ont également vocation à **favoriser la rencontre entre les habitant.es et l'émergence d'actions collectives**. Ce nouveau format permet également de pointer certaines difficultés ou blocages rencontrés par les habitant.es.

Les pistes d'actions qui ressortiront des débats feront l'objet d'une **analyse des services de la ville et d'échanges avec nos partenaires** (certains sujets étant multi-partenariaux ou ne relevant pas de la compétence de la Ville), avant d'être soumis à des arbitrages politiques :

- Certaines propositions existent déjà ou font l'objet d'une réflexion. Un certain nombre sont détaillées en annexe.
- Les autres propositions qui seront retenues ou rejetées feront l'objet d'un retour argumenté. Certaines pourront faire l'objet d'autres échanges avec les habitant.es afin d'aller plus loin dans les réflexions ou de réorienter des propositions se heurtant à des contraintes.

La municipalité s'est fait accompagner par [Hannah Beaumont](#) et [Carole Evéraère](#) toutes deux formatrices et facilitatrices pour l'animation des assemblées. Issues du monde associatif, elles interviennent aujourd'hui auprès d'acteurs associatifs, d'entreprises et de collectivités territoriales autour des fonctionnements collectifs et de la lutte contre les discriminations. Elles se revendiquent de l'éducation populaire et proposent donc des méthodes participatives.

LES RETOURS DE LA CONSULTATION AMONT

Afin de préparer cette assemblée de quartier, une consultation des habitant.es a été lancée du 2 au 22 septembre.

Elle visait à mieux connaître les principales préoccupations des habitant.es du quartier afin qu'elles puissent être prises en compte dans les politiques publiques et qu'elles permettent de choisir des sujets à mettre au débat.

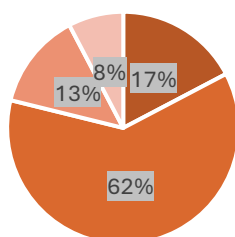
Les habitant.es ont ainsi été invité.es à s'exprimer sur **3 grandes thématiques** :

- Le cadre de vie (aménagements, mobilités, qualité de l'espace public, végétalisation...)
- Le vivre ensemble (lien social, services publics, animation, solidarité...)
- La participation citoyenne

Quelques chiffres

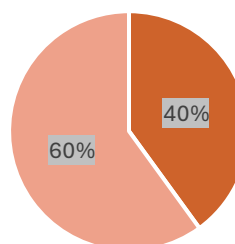
195 contributions ont été reçues sur toute la ville, dont **52 dans le quartier des Bas-Pays** (26% des répondant.es).

Depuis combien de temps habitez-vous dans le quartier des Bas-Pays?



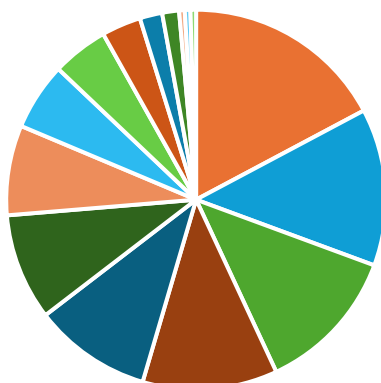
- Moins de 3 ans
- Entre 3 et 9 ans
- Entre 10 et 20 ans

Part des répondant.es ayant participé.es aux précédentes assemblées



- Oui
- Non

Thèmes plébiscités dans le quartier des Bas-Pays



- Aménagement et équipements : 36%
- Mobilités : 28%
- Citoyenneté : 26%
- Économie, commerce : 24%
- Petite enfance, éducation : 21%
- Transition et nature en ville : 19%
- Propreté : 16%
- Tranquillité publique : 12%
- Culture : 10%
- Loisirs et offre associative : 7%
- Centres sociaux : 4%
- Sport : 3%
- Hygiène : 1%
- Santé : 1%
- Services publics : 1%

Les 6 sujets les plus importants aux Bas-Pays selon les répondant.es :

- 1. AMENAGEMENT, EQUIPEMENTS :** création de nouveaux espaces publics ; réaménagement de la place André Léonet et de l'avenue Gaston Roussel ; plus d'aires de jeux pour les enfants ; information sur la ZAC de l'Horloge ; meilleur éclairage urbain.
- 2. MOBILITÉS :** création de cheminements piétons ; sécurisation des trottoirs et des abords des écoles ; difficultés de stationnement ; développement des mobilités douces et aménagements associés ; irrégularité des transports publics.
- 3. CITOYENNETE :** création d'espaces de rencontre ; souhait d'être plus impliqué.es dans les projets du quartier ; amélioration de la communication.
- 4. ECONOMIE ET COMMERCE :** plus de commerces, notamment de proximité ; information sur le marché ; information sur le devenir du Paddock et de l'ancien local du Franprix.
- 5. PETITE ENFANCE ET EDUCATION :** manque d'aires de jeux pour les enfants ; informations sur le projet de l'école ; manque de places en crèche.
- 6. TRANSITION ET NATURE EN VILLE :** végétalisation de l'espace public ; amélioration de l'entretien des espaces verts.

LES DEBATS COLLECTIFS

Choix des sujets

A la suite de la consultation faite en amont des assemblées, il a été décidé de retenir un grand sujet réparti en 3 sous-thématiques afin de les mettre au débat.

Les Bas-Pays sont en mutation avec des travaux qui vont transformer le quartier et une augmentation démographique importante à prévoir dans les mois et années à venir. La qualité et le développement des espaces et équipements publics sont des sujets sur laquelle la ville concentre son attention et qui font l'objet de projets et de réflexions (Cf. annexe).

Le développement du lien social et de l'animation du quartier est central pour accompagner cette mutation et permettre aux Romainvillois-es de se rencontrer, vivre et faire ensemble.

Dans ce contexte, la municipalité a souhaité mettre le sujet de la « **vie de quartier aux Bas-Pays** » au débat de l'assemblée afin de donner la parole aux habitant.es et acteur-trices du territoire afin qu'ils-elles puissent faire part de leurs idées et envies sur le sujet, que cela soit via des actions municipales, associatives, citoyennes... Les participant-es ont été invité-es à s'exprimer sur les 3 sous-thématiques suivantes :

- Comment **faire se rencontrer** les Romainvillois-es et **favoriser la solidarité** dans le quartier ?
- Quels **espaces publics** pour favoriser la rencontre ?
- Comment développer l'**animation du quartier** pour et avec les habitant.es ?

Méthode

Les habitant-es ont été invité-es à se répartir aux tables en fonction des 3 sous-thématiques proposées. En alternant des temps en binômes et des discussions par table, les habitant-es ont réfléchi aux espaces dans lesquels ils et elles se sentent à l'aise ou non et ont imaginé des propositions et initiatives. À la fin de ce temps de discussion, les porte-paroles de chaque groupe ont transmis ces propositions à l'oral.



La vie de quartier aux Bas-Pays

Comment faire se rencontrer les Romainvillois-es et favoriser la solidarité dans le quartier ?

Pour les participant-es, la rencontre et le lien social se font beaucoup par le biais des **équipements publics**, des **associations**, des **espaces publics** ou encore des **commerces**. Dans le quartier des Bas-Pays, ils-elles estiment que ces éléments pourraient être améliorés, voire développés.

Voici les propositions qui ont été faites :

- **Délocaliser** dans le quartier les événements organisés par la municipalité (marché de Noël, fête de la musique, expositions...)
- Améliorer la **collaboration** entre les associations existantes et la ville
- Installer plus de **meublement urbain** (tables, bancs) pour permettre la rencontre dans l'espace public
- Créer de **nouvelles centralités**, notamment au niveau des espaces non utilisés :
 - **Devant le Paddock**
 - Espace vert **en bas de la Corniche des Forts** (le long de l'avenue du Docteur-Vaillant)
- Donner accès à la **pratique sportive au plus grand nombre** :
 - En créant des équipements (gymnase, terrain de foot/basket/pétanque, city stade, tables de ping-pong)
 - En augmentant les **capacités d'accueil** pour les activités sportives
- Développer des lieux de partage et de rencontre, type **cafés ou restaurants**
- Donner **plus de visibilité** aux actions existantes, que cela soit pour les événements portés par les équipements municipaux ou les associations, en diversifiant les moyens de communication (affichage, site internet, Instagram, Facebook...)

Quels espaces publics pour favoriser la rencontre ?

Pour les participant-es, l'un des enjeux principaux des Bas-pays est de se réapproprier certains espaces publics au potentiel indéniable, mais qui sont pourtant inutilisés ou sous-utilisés à ce jour. Ce sujet a animé de nombreuses discussions et plusieurs idées d'aménagement ou proposition d'événements ont émergées :

- **Paddock** : les participant-es estiment que l'esplanade devant le Paddock a **beaucoup de potentiel** pour devenir un espace public central, ils-elles souhaiteraient que des liens soient recréés pour que chacun-e puisse en bénéficier. Il a été proposé d'y installer le **futur marché forain** du quartier.
- **Fondation Fiminco** : les participant-es regrettent qu'il n'y ait pas plus de lien avec la fondation Fiminco, qui offre pourtant des **espaces publics importants** qui pourraient bénéficier à tout le monde. Plusieurs propositions ont été faites :
 - Donner **plus de visibilité au programme** de la Fondation pour que les habitant-es en profitent plus
 - Y organiser des **événements culturels et festifs en plein air** pour le quartier allant au-delà de la programmation de la Fondation (concerts, spectacles, projections)
- **Ex-forêt communale** :
 - Mettre en valeur la **vue sur la forêt**, même si elle n'est pas accessible
 - Remplacer les tôles par une **clôture poreuse**
 - Aménager des **cheminements piétons**
- **Centre de désinfection départemental** : en faire un **nouveau lieu de vie** !
- **Butte de la Corniche des Forts** (le long de la rue du Docteur-Vaillant) : profiter de cet espace pour aménager un **nouvel espace public**.
- **Pavillon de l'Horloge** : pour les participant-es, il devrait être un **lieu de rencontre ouvert** pour les habitant-es du quartier
- **Canal** : les participant-es souhaiteraient qu'un **accès direct** soit aménagé, pourquoi pas par la rue de la Commune ?
- **Place André Léonet** : si elle est très appréciée, les participant-es estiment qu'elle est **sous-exploitée** et ont fait remarquer que certains éléments étaient **endommagés**. Les habitant-es ont insisté sur le fait que cette place ne devait pas être délaissée dans l'aménagement du quartier, sans quoi cela risquerait de créer une fracture avec les nouveaux espaces publics à venir. Voici les propositions qui ont été faites :
 - **Réparer** les jeux cassés
 - **Réaménager** la place en y proposant de **nouveaux usages**
 - La rendre **accessible** aux fauteuils roulants électriques (passage pas assez large)
- **Future place Alpha Jenny** : les participant-es souhaiteraient que soient réfléchis dès à présent le **partage des mobilités** sur cette nouvelle centralité.

L'idée d'avoir un **café type cabanon en bois avec terrasse** a également été émise.

Les participant-es ont également mis en exergue certains points qui leur sembleraient nécessaires **d'améliorer voire déployer sur l'ensemble du quartier pour que les espaces publics soient vecteurs de rencontre** :

- **L'art dans l'espace public** :
 - Installer des **œuvres d'art dans les rues** pour susciter des échanges et éveiller la curiosité (œuvres d'art à toucher pour les enfants)
 - Prévoir des œuvres d'art dans les **nouveaux espaces publics** (ex : place Jenny Alpha) et en profiter pour organiser des **inaugurations** avec les artistes
 - Organiser des **événements hors les murs** avec des artistes de la Fondation Fiminco
 - **Délocaliser les expositions** faites place de la Laïcité pour que les habitant-es des autres quartiers puissent également en profiter (expositions itinérantes)
- **Mobilier urbain** :
 - **En mettre plus** pour favoriser la rencontre, dans l'idéal à proximité d'arbres

- Prévoir des **tables** pour que les habitant-es puissent faire des activités en extérieur (pique-nique, jeux)
- Améliorer l'**éclairage public**, notamment sur l'avenue Gaston Roussel
- **Mobilités douces** : au-delà de leur développement, les participants ont insisté sur l'enjeu du partage de l'espace public entre piétons et cyclistes. Voici les propositions :
 - Mettre des **dos d'ânes** pour faciliter la circulation des piétons
 - Aménager **plus de pistes cyclables sécurisées** (pas sur les trottoirs)
 - Installer plus d'**arceaux vélo**, notamment devant le Larocafé et la Grande Ourcq, ou sur l'avenue Gaston Roussel
- Les participant-es ont mis en avant le fait que la ville devait également être **aménagée pour les enfants** et que les espaces publics devaient leur être adaptés. Voici les propositions :
 - Faire un **questionnaire à destination des enfants** du quartier
 - Développer les **aires de jeux**
- Les participant-es souhaiteraient être **plus informé-es des actualités du quartier**, il a ainsi été proposé de multiplier les panneaux d'information municipales.
- Améliorer l'**entretien des espaces publics**
- Développer la **nature en ville** (notamment les arbres)

Comment développer l'animation du quartier pour et avec les habitant.es ?

Les participant-es se sont globalement accordé-es sur le fait qu'ils et elles souhaitent **un quartier vivant et animé**, bénéficiant de **lieux de rencontre encadrés et sécurisés**.

Plusieurs propositions ont été faites en ce sens :

- Organiser des **animations avec des thématiques identifiées** : marché de Noël, fête de quartier, fête de la musique, marché de producteurs, marché bio, événements sportifs...
- Utiliser l'espace **devant le Paddock** pour organiser des évènements
- Créer un lieu de convivialité, notamment **pour les 14-17 ans**
- **Commerce** :
 - Développer les commerces de **proximité**
 - Créer une association des commerçants pour **animer le quartier**, notamment pendant les fêtes de Noël
- **Animer l'avenue Gaston Roussel** avec des espaces verts et des aires de jeux
- Organiser une **fête des voisins** en juin (par exemple sur l'espace devant Paris-Portes qui appartient à la copropriété voisine)
- Déployer des **établissements scolaires** (collège, lycée) pour faire vivre le quartier

PROJETS DEJA MENÉS, EN COURS OU À VENIR

Que cela soit lors de la consultation réalisée en amont de l'assemblée, lors des échanges du café-questions ou encore via les interpellations faites tout au long de l'année aux élu-es, les habitant-es du quartier des Bas-Pays font remonter de nombreux sujets pour interroger la Ville, signaler des besoins ou faire des propositions.

Ces sujets sont en partie déjà identifiés par la municipalité, vous trouverez ci-après une présentation synthétique des actions menées et envisagées concernant les principaux enjeux et problématiques relevés.

Aménagement et travaux

Des difficultés de circulation aux Bas-Pays au moment de l'assemblée se sont fait sentir du fait du cumul de plusieurs opérations de travaux. La plupart des travaux ne sont pas du fait de la Ville mais bien réalisés par des concessionnaires :

- Travaux d'assainissement, avenue Gaston Roussel
- Travaux de génie-civil de RTE, avenue Gaston Roussel
- Travaux de génie-civil de RTE, rue Louise Dory
- Travaux géothermie, avenue Colonel Fabien
- Travaux d'aménagement des abords des opérations SEQUANO, avenue Gaston Roussel
- Carottage à la suite de découverte d'un fontis, rue du Docteur Parat

Le renforcement des équipes régie/voirie permettra en 2025 d'améliorer le suivi des travaux dans l'espace public. Par ailleurs, pour améliorer l'anticipation, donc l'adaptation des plans de circulation, une réunion annuelle a été instaurée à partir de 2025 avec tous les concessionnaires. Cette prise de contact permettra de les inciter à coopérer et réduire le nombre d'ouvertures de voirie et renforcer notre capacité à communiquer.

Sur l'avenue Gaston Roussel, le Département a donné fin 2024 son accord pour que les services techniques de Romainville commencent à travailler avec eux à un projet d'aménagement de long terme. Ce travail est engagé.

Sur le projet de ZAC, une réunion publique a eu lieu en janvier 2025, nous invitons les personnes intéressées à consulter son compte-rendu.

Mobilités

Le passage aux 30 km/h, voir 20 km/h en 2020 selon les secteurs a déjà permis de sécuriser davantage les mobilités actives malgré des incivilités. Romainville adhère également au label « Ville prudente » depuis 2020.

À la suite de l'atelier de quartier sur la sécurisation des abords des écoles en mai 2024, en plus des deux coussins berlinois sur l'avenue du Docteur Vaillant, ont déjà été réalisés : création d'un stop sur l'avenue du Docteur Vaillant à l'angle avec la rue Louise Dory, reprise des bandes des traversées piétonnes, marquages au sol d'ellipse 30, élagage pour une meilleure visibilité du répétiteur piéton, pose de deux rappels piétons lumineux et mur renforcé et davantage sécurisé sur l'avenue du Docteur Vaillant. Des panneaux A13A signalant les endroits fréquentés par les enfants sont aussi prévus.

Les autres actions présentes au compte-rendu sont bien programmées et seront installées progressivement, leur réalisation a pris du retard en raison d'un changement de direction et d'une accumulation des programmations.

Citoyenneté

La demande de plus de démocratie locale a été clairement exprimée tant dans la consultation avant assemblée que lors de l'assemblée. La Ville qui a mis en place ces dernières années des formes de concertations précises (réunions publiques, consultation, COPIL citoyens, ateliers de concertations, assemblées de quartier, ateliers de quartier, stands dans l'espaces publics, etc.) qui composent aujourd'hui une architecture de la démocratie locale et des outils régulièrement mobilisés. Ainsi la Ville a pu concerter entre autres sur : les assises (jeunesses, enfance, petite enfance), la collecte pneumatique, l'ANRU Gagarine, les aménagements du T1, rue des Chantaloups, le stade paysager Stalingrad, la stratégie paysagère, le plan de mobilités douces, le jardin Casse Dalle, les marchés alimentaires, l'aménagement de la place des commerces, la sécurisation des abords des écoles des Bas-Pays, etc.

Economie, emploi et commerce

La Ville accompagne l'implantation de commerces et est prête à préempter des locaux pour cela, mais les opportunités sont peu nombreuses. Le Paddock, lui, ne permet pas d'accueillir des commerçants en raison de sa politique tarifaire qui n'a pas évolué. Des tentatives d'implantation soutenue par la Ville ont échouées :

- Implantation d'un Lidl, mais les gestionnaires du centre commercial ont décliné.
- Implantation d'un fromager, mais les conditions du bail l'ont découragé (pénalités et garanties).

En dehors du Paddock, les difficultés perdurent avec le manque de cellules commerciales et les difficultés de négocier avec Fiminco qui se soucie peu des besoins du quartier. L'implantation d'un marché alimentaire, plus accessible pour la Ville, est l'orientation prise pour permettre l'accès à des commerces alimentaires et spécialisés.

À la suite de la concertation sur le marché, aucun consensus n'était ressorti sur l'emplacement du marché. Devant ce constat, et considérant l'envie de créer un espace public pour d'autres usages sur le lot D1/D2 et la taille réduite que signifiait l'implantation devant la pharmacie il a été décidé de l'implanter devant le Paddock. Sera fait en fin 2025 (et non mi-2025 comme annoncé).

Petite enfance, éducation et jeunesse

Des questions sur les investissements de la Ville pour garantir des places dans les écoles et de bonnes conditions d'enseignement ont été posées. Une nouvelle école sera construite aux Bas-Pays. Les travaux auront lieu début 2026 et l'école sera livrée pour la rentrée 2027. Elle adoptera le nouveau modèle de cantine 100% fait-maison, bio, local. Par ailleurs la Municipalité investit pour améliorer les conditions de scolarité depuis 2020 (ex entre autres : de nouvelles cours oasis, changement progressif du modèle de cantines et depuis la rentrée 2024 dotation de matériel scolaire pour les familles). Par ailleurs la Ville est en train d'augmenter progressivement, par de nouveaux marchés et le renforcement des services techniques, sa capacité à répondre rapidement aux besoins de travaux dans les écoles.

La Ville maintient par ailleurs sa demande auprès du Département de voir un nouveau collège se construire aux Bas-Pays, malgré l'opposition aujourd'hui du Conseil Départemental.

Sur la petite enfance, une Maison des assistantes maternelles (MAM) comprenant 12 places est prévue pour 2025. Une structure privée va aussi ouvrir, au sein de laquelle la Ville va réserver une quinzaine de place pour continuer de renforcer l'offre. La Ville espère l'implantation d'une autre MAM dans l'actuelle maison de santé des Coudes Cornettes lorsque celle-ci sera déplacée avenue Gaston Roussel.

Transition et nature en ville

Le quartier des Bas-Pays ne souffre pas d'une carence en espaces verts à l'échelle du territoire. La proximité de la Corniche des forts y est pour beaucoup. Néanmoins les aménagements futurs de la ZAC de l'Horloge comprendront des espaces végétalisés.

- Dans le quartier :
 - o Dans le cadre de la Stratégie paysagère, la rue des Chantaloups a été végétalisée. La rue du Docteur Parat fera l'objet d'un réaménagement comprenant des plantations d'arbres avant la fin de l'année 2025.
 - o La ZAC de l'Horloge prévoit un volet important de végétalisation avec la Place Jenny-Alpha et surtout le Square du Coteau ainsi que la voie Biocitech rejoignant la rue de la Commune de Paris et les espaces publics liés.
 - o Poursuite du dispositif « permis de végétaliser » (18 demandes reçues jusqu'ici) ;
 - o Les aménagements des abords d'école dans le cadre Vigipirate sont terminés dans le quartier des Bas-Pays. Ils sont l'occasion de végétaliser dans des espaces de pleine terre, en plantant des arbres lorsque les contraintes techniques le permettent.
 - o Poursuite du plan arbre d'Est Ensemble (182 arbres sur Romainville en 2023-2024 et 70 à venir)
 - o Travail à une politique d'urbanisme favorable à la végétalisation (protection des cœurs d'îlots et des alignements d'arbres, indice T contraignant l'emprise au sol dans les zones pavillonnaires et réservation d'emplacements à la création de squares et de nouveaux alignements).

La gestion des espaces vert, intégrée à la nouvelle direction de la régie communale, se réorganise et revoit son marché de prestation pour gagner en efficacité. En septembre dernier, une campagne de désherbage concernant 60 000 mètres linéaires avait déjà permis de régler certains désordres signalés durant l'été.

Propreté

La gestion de la propreté urbaine connaît des restructurations internes avec la création d'une nouvelle régie communale. Dans le but d'améliorer significativement la propreté de nos espaces publics la Ville cherche à intensifier son suivi auprès du prestataire propreté (SEPUR), avec la mise en place d'outils d'évaluation.

Les signalements des habitants permettent un contrôle/une orientation de la prestation plus efficace et alimentent un tableau de récurrences pour identifier les besoins de changements dans les plans de passages. Ils doivent se faire en priorité auprès du service dédié (purbaine@ville-romainville.fr) et en cas de problèmes répétés vers votre adjoint de quartier (baspays@ville-romainville.fr).

La collecte des déchets dépend d'Est Ensemble, bien que le prestataire soit le même (SEPUR), néanmoins les problèmes de collecte peuvent être signalés par les mêmes canaux, la Ville les relayant régulièrement vers Est Ensemble.

Dans les nouvelles rues ouvertes sur la ZAC de l'Horloge, notamment autour du lot FAREVA, des difficultés se posent dans la prise en charge de la propreté et de la collecte en raison d'une ouverture au public et de livraisons qui se sont faites avant rétrocession de la rue. La Ville, Est Ensemble et la Sequano travaillent à permettre la mise en place d'un entretien régulier dans un cadre juridique et financier viable.

Tranquillité publique et prévention

La police municipale se renforce en lien avec la forte augmentation de son activité. Par exemple en 2023 elle a effectué +75 % d'assistances à personnes, +20 % de sécurisations ou encore + 63 % de mises en fourrières et +10 % d'interventions sur des dépôts sauvages. Elle a également dû traiter plus d'appels (+30 %).

En 2024, si les rixes ont diminué, l'arrivée du métro va de pair avec la continuation de l'augmentation des activités de la police municipale. C'est notamment le cas avec plus de patrouilles et des horaires de fonctionnement allongés dans la nuit (jusqu'à 2 h du matin). Les verbalisations du stationnement ont également augmenté en 2024. Deux postes supplémentaires sont donc en cours de création/recrutement.

Culture

Lors de la consultation en amont des assemblées s'est exprimé sur le quartier des Bas-Pays une attente dans l'accès à la lecture et à une offre culturelle. Le Pavillon propose une importante programmation culturelle avec + 30% de spectateurs sur les premières années du mandat et de nouveaux évènements culturels. Néanmoins la délocalisation d'une antenne vers les Bas-Pays supposerait un coût très important. À la suite d'une importante demande, une consultation est en cours du 24 février 2025 au 16 mars 2025 pour une implantation de deux boîtes à livres par quartier et deux dans la Corniche des forts au printemps. Le Centre social Jacques Brel propose déjà par ailleurs un système proche des boîtes à livres dans l'enceinte du centre social.

Sport

La Ville, consciente du manque d'équipements sportifs, mène une réflexion pour en développer dans le quartier. Sur ce point des discussions sont en cours avec différents partenaires pour trouver du foncier qui le permettra.

Hygiène

Après plusieurs signalements une dératisation a eu lieu rue de la Commune de Paris en septembre dernier. Des terriers ont été rebouchés dans les jardinières. SSDH a mené ses campagnes régulières de dératisation en octobre. Les travaux entraînent toujours plus de présence mais la Ville ne peut intervenir elle-même sur les chantiers. La Ville reste néanmoins vigilante y compris en dehors de l'espace public. Le centre de tri ADS a été mis en demeure d'installer des pièges et s'y ait plié comme la visite du service hygiène a pu le constater.

Santé

La Ville a bien identifié le manque de professionnels de santé et reste volontaire pour accompagner des implantations de structures.

La maison de santé pluridisciplinaire (privée) devrait par exemple pouvoir passer à terme d'une superficie de 136m² à 245m² en déménageant avec le soutien de la Ville. Le bâtiment sera livré mi-2025 pour une

installation effective début 2026. Dans la mesure où c'est un déménagement, il y a en effet déjà 6 professionnels de santé et l'objectif serait d'arriver à 9/10 professionnels grâce au gain de superficie.